

COMPTE RENDU DU DEBAT PUBLIC SUR L'AVENIR DE L'ECOLE

organisé par M. Pierre HANNECART – Sous-Préfet de Haguenau
Jeudi 11 décembre 2003
Salle Polyvalente de Schweighouse

Nombre de personnes présentes : cinquante

Nombre d'interventions : 36

Nombre de propositions : 24 synthétisées sous forme de 17 propositions.

- **Thème 7**

Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?

Proposition 1

Tirer l'apprentissage vers le haut en valorisant les formations post-bac Pro et attirer les jeunes vers la voie professionnelle par le biais de l'amélioration des salaires des débutants et des conditions de travail de certains métiers.

Proposition 2

Valoriser l'image de l'entreprise en organisant des rencontres plus fréquentes entre les entreprises et les enseignants, notamment les enseignants des écoles primaires, et faciliter le passage de la voie générale à la voie professionnelle.

Proposition 3

Faire bénéficier les jeunes d'une année de formation supplémentaire pour obtenir une formation qualifiante et pouvoir accorder une année d'adaptation à l'emploi afin de pouvoir accéder au Bac Pro en 4 ans, sans passage obligé par le B.E.P.

Proposition 4

Ouvrir un plus grand nombre de classes de 3^{ème} d'insertion et mettre en place des formations en alternance dans les Lycées professionnels. Pour ce faire, former des enseignants à ce type de classe.

Proposition 5

Maintenir la formation professionnelle au sein de l'Education Nationale et conjointement compléter la formation des enseignants et des conseillers d'orientation par une meilleure connaissance des entreprises par l'organisation de stages au sein de celles-ci.

Proposition 6

Pour valoriser les filières professionnelles il faut valoriser les professeurs spécialisés et intégrer leur formation continue dans leurs parcours professionnel personnel, notamment, en permettant à un professeur de passer une à deux années en entreprise par voie de détachement et non par mise en disponibilité.

Proposition 7

Multiplier les occasions pour les parents de mieux connaître le monde de l'entreprise (Portes ouvertes...)

Proposition 8

Corriger l'image négative de la voie professionnelle en introduisant dans le socle commun du cursus scolaire un volet conséquent de travaux manuels et techniques.

Proposition 9

Faciliter la reprise d'études qualifiantes dans le second degré.

PRIORITE

Valoriser l'image de l'entreprise en organisant des rencontres plus fréquentes entre les entreprises et les enseignants, notamment les enseignants des écoles primaires ; faciliter le passage de la voie générale à la voie professionnelle et multiplier les occasions pour les parents de mieux connaître les entreprises (Portes ouvertes...)

- **Thème N°12**

Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'Ecole peuvent –ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

Proposition 1

Développer les Contrats Educatifs Locaux

Proposition 2

Multiplier les rencontres entre parents d'élèves et les différents partenaires de l'Ecole et créer des lieux d'écoute et de parole.

Proposition 3

Permettre à des pré-retraités ou à des retraités du monde du travail d'intervenir dans les établissements scolaires.

Proposition 4

Renforcer le rôle de coordination du professeur principal dans les collèges et les Lycées.

PRIORITE

Multiplier les rencontres entre parents d'élèves et différents partenaires de l'Ecole et créer des lieux d'écoute et de parole.

- **Thème N°14**

Comment scolariser les élèves handicapés ou atteints de maladie grave ?

Proposition N°1

L'intégration des enfants handicapés mentaux légers est possible jusqu'à 16 ans. Au delà il conviendrait de créer des conditions d'intégration en Lycée et entreprise.

Proposition N°2

Il est urgent de créer des places supplémentaires dans les établissements scolaires spécialisés et d'argumenter le nombre de structures de proximité.

Proposition N° 3

Démystifier l'intégration des handicapés dans les entreprises en favorisant, le plus en amont possible, le partenariat de ces dernières avec les organismes de formation des handicapés.

Proposition N°4

Les trois conditions pour favoriser l'intégration de jeunes handicapés dans les Lycées professionnels sont : la nécessité de formation de personnels qualifiés, le partenariat avec l'entreprise et le travail en association avec des structures spécialisées.

PRIORITE

Il est urgent de créer des places supplémentaires dans les établissements scolaires spécialisés et d'augmenter le nombre de structures de proximité.

Le Sous-Préfet

Pierre HANNECART